

---

**Re: [Conseil syndical 6 MARS 2015 ] RE :**

---

Bonjour Messieurs

Je reviens sur le compte-rendu du conseil syndical que eu quelques difficultés à obtenir en PDF ( vous savez que je n'ai pas Word et c'est Mr Dejaeghere qui me l'a transmis)

1) Je n'ai pas trouvé trace des sujets soulevés par les copropriétaires et que je vous avais transmis. Que signifie cet ostracisme, je fais toujours partie du conseil syndical et suis donc une des courroies de transmission entre le syndic et les copropriétaires? Est-ce pour me déconsidérer?

2) Je regrette de ne pas avoir pu assister pour raisons familiales imprévues à cette réunion pour laquelle j'avais préparé des questions que je vous avais transmises et qui n'ont pas été évoquées. Pourquoi?

Certainement que s'il y avait eu concertation sur la date, Mr Dejaeghere aurait pu y assister car il avait lui aussi beaucoup de choses à dire.

3) Vous savez certainement que l'ordre du jour doit nous être transmis par le président, nous aurions pu donner notre avis par mail comme il se fait d'habitude sur les points évoqués. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait dans les règles? Ce n'est pas la peine de sembler regretter maintenant notre absence.

4) Je vous prie de me transmettre les noms et adresses des copropriétaires qui se plaignent de la présence d'un camping -car gênant la circulation des cyclistes afin que je leur écrive une lettre d'excuse et que j'examine avec eux le tracassé que je leur cause.

5) Protection des berges du Batailler. J'ai déjà écrit que c'est à cause de votre laxisme que nous avons été obligés à l'approche des vacances scolaires de février d'établir en urgence une protection pour les enfants (la décision de protéger cet accès avait été prise en assemblée générale en août). Vous avez fait intervenir après coup et en urgence l'entreprise FMP qui a saccagé le grillage afin de jeter ses gravats dans le Batailler (j'ai conservé le piquet plié en deux). Ce grillage était prévu pour empêcher un enfant de 20 kg de tomber dans le ravin et non pas conçu pour résister à la poussée d'un adulte de 80 kg! Maintenant faire écrire une attestation par l'entreprise qui a réalisée les travaux et saccagé le grillage comment appelez vous cela? Peut-on être juge et partie? Faut-il que certains se sentent coupables du choix fait? J'ai toujours les photos à disposition (vous savez les enfants qui font de la gymnastique sur votre installation)! Je crois préférable de ne pas en rajouter, et de raison garder.

6) Plantations et espaces vert. Il est heureux que le conseil ait enfin ouvert les yeux sur les déplorables prestations du jardinier. Par contre il est malheureux que les membres présents n'aient pas constaté que les plantations avaient été faites (c'est inutile de relancer le jardinier); mais encore une fois la prestation n'est pas à hauteur du devis, nous avons eu droit à des plantes à deux euros pièce et vous cherchez le terreau!

7) Tennis: Je suis étonné que les travaux soient commandés, vous avez oublié de me prévenir!!!! Dans quelles conditions le contrat a-t-il été passé? Merci de me le faire savoir. Je suis heureux que mes remarques sur les inondations ont été prises en considération; j'ai proposé mes services pour l'étude mais encore une fois vous n'avez pas daigné me répondre. On préfère "faire à sa mode " comme on dit dans mon pays. Tant pis pour le résultat!

8) Piscine; Elle vaut bien un grand paragraphe car elle cumule les problèmes (et les excuses). Il faut absolument faire réaliser des études complètes de rénovation et de gestion par des personnes compétentes (à la limite faire appel à un expert) car l'amateurisme nous coûte trop cher!

9) Travaux à prévoir; Attention de ne pas se substituer à l'AG

Pour les questions de détail comme la grille de Mr Lainé j'espère que vous tiendrez compte des remarques de Mr Dejaeghere. qui est souvent de bon conseil. A ce propos plutôt que de vous préoccuper de la circulation des vélos sur la voie publique, vous feriez bien de vous préoccuper des dangers existants sur le domaine de la copropriété, je vais vous en trouver quelques uns pour la prochaine réunion! Comptant comme d'habitude sur votre collaboration, je vous prie d'agréer mes sincères salutations;

Pierre DEMORTIER, membre à part entière du conseil Syndical des Mimosanes